

COMMUNIQUÉ

DE PRESSE



Orléans, le 22 avril 2024

Offre de soins itinérante

Le Département du Loiret et la Communauté territoriale de santé Gâtinais-Montargois lance un dispositif de mallette ophtalmologique

Dans le cadre de la lutte contre la désertification médicale, face au manque de médecins spécialistes, le Département du Loiret et la Communauté territoriale de santé (CPTS) Gâtinais-Montargois lancent un dispositif de mallette ophtalmologique mobile. L'objectif ? dépister et prévenir de certaines affections de longue durée de type diabète et hypertension auprès des publics à risque de perte d'autonomie.

Ce dispositif est conduit par des orthoptistes dans les EHPAD et les MARPA du territoire. Deux journées de dépistage / prévention ont déjà eu lieu : le 19 avril à la MARPA de Nespley et le 22 avril à l'EHPAD d'Amilly. Plus d'une dizaine d'actions seront organisées d'ici la fin de l'année.

Ces actions de prévention répondent aux besoins d'une population vieillissante, comprenant des personnes sans médecin traitant, présentant un risque élevé de perte d'autonomie. En effet, elles permettent le dépistage de la rétinopathie diabétique, des troubles de la réfraction, de maladies rétinienues dégénératives ou encore le dépistage du glaucome.

Le Département du Loiret a financé l'achat de la mallette et du matériel à hauteur de 20 000 €.

Ce dispositif s'inscrit dans le cadre du projet d'offre itinérante de *Prévention et Ophtalmologie Mobile du Montargois*, voté par le Département fin 2022.

D'ici la fin de l'année, l'offre de soins itinérante sera complétée d'un bus ophtalmique, ouvert au grand public.

Le Plan Priorité Santé du Loiret

Chef de file des solidarités humaines et territoriales, le Département a lancé son plan Priorité Santé Loiret 2023-2027 pour apporter aux Loirétains des solutions concrètes de soins et de prévention. En 2024, le Département mobilise pour la première fois une enveloppe d'1 M€ pour soutenir les investissements en santé des communes (création ou adaptation de structure de soins, amélioration des conditions d'accueil et d'exercice des médecins...), les initiatives innovantes émanant des acteurs du territoire ou encore le soutien aux médecins et futurs médecins par le biais de bourses.

Retrouvez toutes les actualités du Département sur www.loiret.fr/presse

CONTACT PRESSE

Cassandre Germain

02 38 25 43 93

06 37 99 23 20

cassandre.germain@loiret.fr